

# 586 000\$ pour les enfants malades

Publié le 26 mars 2012 à 13h41 | Mis à jour le 26 mars 2012 à 13h41



Au centre à l'arrière : le président d'honneur, Daniel Fournier, entouré des patrons d'honneur et d'autres artisans de l'événement.

Le Phare Enfants et Familles annonce que 586 000 \$ ont été amassés lors de son 11e cocktail dînatoire, le 20 mars dernier. Il s'agit d'un nouveau record pour cette soirée.

Pour l'occasion, un phare de neuf mètres de haut trônait sur la scène où l'animatrice Virginie Coossa était maîtresse de cérémonie.

Le Phare Enfants et Familles remercie ses partenaires financiers, Ivanhoé Cambridge, qui lui a ouvert ses portes, et Oxygène Événements pour l'organisation de cette magnifique soirée.

Le Phare Enfants et Familles souligne l'engagement de Daniel Fournier, président du conseil et chef de la direction Ivanhoé Cambridge, qui a été président d'honneur de la soirée, de même que celle des 17 patrons d'honneur : Josée-Christine Boilard, Otéra, Isabelle Cantin, Groupe Investors Cabinet de services financiers, Mario Caron, Norton Rose, Bridgit Courey, PCI Perrault, Danie Deschênes, Oxygène Événements, Armand Des Rosiers, RBC Marchés des Capitaux, Sylvain Fortier, Ivanhoé Cambridge, François Gratton, TELUS Québec, Sylvain Leclerc, Altus, Nicole Marcil-Gratton, Kim McInness, Ivanhoé Cambridge, Ray McManus, Otéra, Marc Normandin, Egon Zehnder International, Bill Tresham, Ivanhoé Cambridge, Maxime Vandal, Les Ensembliers et Michèle Viau-Chagnon. Ensemble, ils ont vendu 600 billets pour l'occasion, assurant le succès financier de la soirée.

Fondé en 1999, Le Phare Enfants et Familles contribue au mieux-être des enfants dont la vie est menacée par une maladie nécessitant des soins complexes, afin d'apporter répit et soutien à leurs familles. Pour réaliser sa mission, Le Phare opère la Maison André-Gratton, unique maison de soins palliatifs pédiatriques au Québec, offrant à la fois séjours de répit et soins de fin de vie. L'organisme offre aussi du répit à domicile et de l'accompagnement aux familles.

Trois services gratuits sont proposés aux enfants gravement malades et à leurs familles : Répit (à domicile ou à la Maison André-Gratton du Phare), Accompagnement des familles (parents, enfants malades, frères et soeurs), Soutien et soins médicaux de fin de vie (le temps venu, la famille peut séjourner à la Maison André-Gratton et bénéficier de l'accompagnement d'une équipe spécialisée - médecins, infirmières, psychologue - afin de rendre le passage vers la mort, le plus serein possible pour tous).

**Partager**

Recommander

0